VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Silas Frothingham, décédé.

Mardi, 25 Sept. 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

No 62,881—Cour Civile de District, Division B.

Toutes les propriétés personnelles du défunt d'après l'inventaire enregistré sous et en vertu de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 10 sept. 1900 et à moi adressé.

Je procéderai à vendre à l'heure et place ci-dessus désignées les propriétés ci-dessus décrites.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Pâtisse Hennen, 812 rue Commune.

13 sept—18 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières—Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de feu George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, ladit ordre signé et daté le 3 septembre 1900.

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Bellecasile, Dufossat et Camp. Les améliorations comprennent un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmonds, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine, et une action du stock de Laudumiey Co., Ltd—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale. Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock du Laudumiey Co. Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin père de Augustin Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 exigé pour livrer la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Dering Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis F. Paquet, avocat.

25août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Julia Kelly, veuve de Wm W. Damons vs Ernest T. P. Damons et als. Procès pour partage.

No 62,864—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—JEUDI, 20 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1900, par l'Hon Jno St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après désignée, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasins, Peristant et Melissa, et désigné comme lot No 5, sur plan par B. Buisson, voyer, 1er mars 1849. Le lot mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur 114 pieds de profondeur entre lignes parallèles, se quis le 1er mai 1891, acte pardevant B. Coy, notaire, C. O., livre 137, fo. 882.

Conditions—Comptant; acte pardevant Anthar B. Leopold, not. aux frais de l'acquéreur moins tous les timbres du Revenu taxes de ville et d'état pour 1900.

B. L. Garland, Jr. avocat.

18 août—18 19 30—sept 2 9 16 à date.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ILET DE TERRE DANS LE SEPTIEME DISTRICT,

Sur les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Mobile, maintenant Dixième, et New ou Nelson.

Dans l'affaire de la Succession de Michael Seibert et femme, Margaret Dorothea Ritter.

No 62,536—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 20 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 13 août 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville, autrefois ville de Jefferson, borné par les rues Upperline, maintenant Protection, Laurel Grove, Dixième, maintenant Mobile et New ou Nelson, contenant cinq lots de terre, numérotés de un à cinq inclusivement et ledit ilet mesurant plus ou moins 320 pieds sur la rue Upperline maintenant Protection, 300 pieds sur la rue Laurel Grove, 268 pieds sur la rue Dixième, maintenant Mobile, et 358 pieds sur la rue New ou Nelson, étant la même propriété acquise par le défunt Michael Seibert par achat de Louis Mertz, comme par acte passé 25 août 1864, pardevant S. Magner, ancien notaire, enregistré au bureau des hypothèques Livre I. J., folio No 17.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 26 29—sept 2 9 16 20

Charter Oak Stove and Range Co., et als., versus Henry Rice & Son et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs receveur dans cette affaire de ses recettes et débours pour le mois d'août 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Pike Lapidel & Hart, avocats.

13 sept—13 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Leza Eischof femme décédée de Louis F. Sivoti, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant (68) soixante-huit pieds (6) six pouces et (4) quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par (105) cent cinq pieds (3) trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas voyer, le 5 décembre 1894.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée to chant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines mansarde, galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibule dans le centre, barrière en fer, pavage Schillinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruenn avocat pour le défendeur.

15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 16

MARDI, 18 SEPTEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE TOUT NEUF,

Nos 2319 et 2321 rue Dumaine,

Elégant, Bien Situé et Propriété Rémunérative du Deuxième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 18 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 10 août 1900, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée succession de Frank J Becker, No 21 768 du dossier de la susdite Cour, approuvant et homologuant les actes d'une réunion de famille tenue le 9 août 1900, pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, en faveur du mineur Frank Jacob Adam Becker, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, désigné par la lettre B, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Miro et Tonti, lequel dit lot mesure 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 136 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles selon un devis fait par Edgar Pilié, voyer, portant la date du 15 août 1900. Les améliorations comprennent un cotage double en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, et cuisine, hangars dans la cour, citerne, etc., cour, allées de côté et banquette pavée et connu par les Nos municipaux 2319 2321 rue Dumaine.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, portant sept pour cent d'intérêt par an de date l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900 et devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant M. C. Soniat, Esq., notaire, ainsi que les timbre du Revenu intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

18 août—18 19 26—sept 2 9 16 17 18

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,

No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT

No 62,896 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 5-02, borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Columbus; ledit lot commence à une distance de 29 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 96 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Columbus et 16 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cuve, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois.

Termes et conditions—1|2 ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représenté en billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénendo, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, assurance et le transfert de la police et toutes autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix d'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de Revenu des Etats Unis sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat.

26 août—26 sept 2 9 16 23 26

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

918 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—UN BON COTTAGE SIMPLE, 924 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades—Mlle Madeline Sintes vs les mineurs Jennie M. Collins et als.

No 60,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 mai 1900 et signé le 22 mai 1900, et d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 22 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cottage simple bien situé 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades, retrait de la banquette, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc., cour pavée; la propriété est de plus décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Baronne Calliope et Dryades, étant la moitié d'un plus grand lot de terre situé plus près de la rue Baronne, lequel grand lot est désigné par le No 20, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. DeArmas, ancien notaire en cette ville, daté le 13 janvier 1889, laquelle dite moitié du lot No 20 mesurant (en mesure américaine) 25 pieds de face sur l'avenue Howard (anciennement Delord), par une profondeur de 128 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dryades, et 126 pieds 7 pouces et 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne.

Près de toutes commodités, à une petite distance du dépôt à passagers du chemin de fer I. C. et d'où l'on peut se rendre à pied à la rue du Canal.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans pour billets garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité dans l'acte de vente; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur, pardevant E. J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.

25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Second District

BIEN SITUEE.

LA DESIRABLE

RESIDENCE SIMPLE,

No 1121 rue N. Remparts,

Entre Treulines et Hôpital.

Cottage Double de Bon Rapport,

Nos 928 et 930 rue N. Villeré,

Entre Dumaine et St-Philippe.

Le Joli Cottage Double,

Nos 827 et 829 Avenue Hagan,

Entre Ste-Anne et Dumaine.

SUCCESSION DE MME MARIE A. LACOSTE,

No 62,177—Cour Civile de District pour le Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. S. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 et 834 rue Commune—MARDI, 18 septembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, maintenant en congé daté 6 août 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le désirable cottage en bois nouvellement en ardoises avec bâtisse à 2 étages dans le fond, No 1121 rue N. Remparts, contenant en tout sept chambres, galerie et cabinet. Dans la cour hangar, citerne, etc., allée sur le côté et banquette pavées. Plus pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège, dépendances servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No 111, borné par les rues Remparts, Chemin du Bayou, St-Claude et Ursulines, désigné par la lettre V sur un plan fait par J. A. L'Hémécourt, député voyer, daté le 10 février 1879, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Félix Grima, ancien notaire en cette ville, le 16 d'avril 1879, d'après lequel plan ledit lot de terre mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Remparts, quatre-vingt-sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Ursulines, quatre-vingt-quinze pieds sept pouces sur la ligne de l'autre côté et vingt pieds un pouce et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond.

2° Le cottage double en bois bien situé couvert en ardoises, Nos 928 et 930 Nord Villeré, entre Dumaine et St-Philippe, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Allées sur les côtés et banquettes pavées. Plus pleinement décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rue Villeré, Dumaine, Marais et St Philippe, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte en l'étude de G. Le Gardeur, ancien notaire, daté 29 mars 1883 et mesurant, en mesure française trente pieds de face à la rue Nord Villeré sur soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur deux lignes de chaque côté à proximité du Marché Trémé.

3° Le cottage double en bois avantageux couvert en ardoises, Nos 827 et 829 avenue Hagan, entre les rues Dumaine et Ste Anne et tenant de chaque côté deux chambres et cuisine, citerne, allées sur les côtés, etc., le tout plus pleinement décrit comme suit à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Hagan, les rues Ste-Anne, Dumaine et Port, désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte daté le 14 juillet 1870 pardevant A. D. Doriocourt, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces et six lignes de face à l'avenue Hagan sur cent cinquante pieds de profondeur en lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur et de contenir le pacte de non-aliénando portant 8 pour cent par an d'intérêt de date jusqu'au paiement, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les polices d'assurance devant être transférées et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. J. Unterreiner, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 août—18 25—sept 2 9 11 18

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham

DECEDE.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVE,

(DEUX LOTS).

2300.....rue Laharpe.....2302

Encoignure de la rue Tonti

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900.

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900, dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900 et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté 22 février 183 .

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" 6" de face sur la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, conformément arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galeries sur la devant, cour sur le côté, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de et signé et endossés par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété sus mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Kenaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruenn, avocat.

16sept—16 23 30—oct 7 14 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Bon Rapport

—ET—

Maison à Deux Etages,

Encoignure des rues Religieuse et Market.

Nos 600 et 602 rue Market,

Borné par les rues St James et St Thomas.

—AUSSI—

Nos 1630 et 1632,

Rue Franklin encoignure Enterpe, bornée par les rues White (maintenant Saratoga) et Terpsichore.

Jno. I. Callahan, administrateur vs Mme Mary Callahan, femme de Wm Reppell.

No 62,688—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet—MARDI, le 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans font voir les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division D, maintenant en congé, daté de l'affaire ci-dessus intitulée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus fort enchérisseur, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Religieuse, St James et St Jean Baptiste (maintenant St Thomas), et mesurant chacun trente et un pieds six pouces plus ou moins, de face à la rue Religieuse, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 600 et 602 rue Market (sans numéro sur la rue Religieuse), contenant trois chambres de chaque côté, trois chambres dans la cour, écurie, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans ledit Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Franklin, Enterpe, White, maintenant Saratoga, et Terpsichore, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Franklin sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur, plus ou moins; et face à la rue Enterpe.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages, contenant quatre chambres de chaque côté, dépendances, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant Fred. C. Werck Esq., notaire.

John P. Sullivan Esq., avocat, bureau No 740 rue Union, encoignure Carondelet.

24 août—24 26 30—sept 4 11 18 24 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,080—Division A—Attendu que Ann Hill, veuve de Henry King, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry King, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

TH. MAS CONNELL, Greffier.

Darrieux et Doriocourt, avocats.

13 sept—13 17 22

Succession de John Williams, Annie E. Kelly, Mary Ellen Kelly femme de John Scanlan, vs la mineure Margaret Frances Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 40,810, 40,811 et 58,202 consolidés—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notication les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Bernard McCloskey, Percy S. Benedict, avocats. 11 sept—11 15 20

Succession de Adolph Konrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 6 792—Division E—avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Louise Konrad, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

James B. Rosser jr. avocat.

9 sept—9 19 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles Genella vs Charles Bruno.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 193—Division E—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable R. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division D, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18me jour de septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 36, borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Sud Liberté et Howard, désigné par le No 21 sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant John J. Barrett, notaire public, le 20 mai 1881 et mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur 8 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 31 mai 1881 de Sam'l C. Minta et als par acte de vente passé pardevant John J. Barrett, notaire public, enregistré C. B. 114, Folio 428. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.—O. B. et S. Sansum, avocats pour le plaignant.

16 août—16 19 26—sept 2 9 18

Mme Vve J. Déjan vs Luke A. Ateman.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 995—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon bureau, No 1207 rue Chartres, entre l'Hôpital et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21me jour de septembre 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux voitures à déménagement à quatre roues, ou si les parques de licence de ville Nos 2575 et 2577 de l'année 1900.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. R. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Florance et Rosen, avocats de la plaignante.

11 sept—11 16 21

Contenu d'une Buvette et Grocerie, à 11 heures A. M.

Henry Block Co, Ltd, vs Paul Chrétien.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 2048—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 24 septembre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et grocerie, consistant en vins, liqueurs, groceries, comptoirs, étagères, tables, chaises, boîte à bière, etc. Conditions—Comptant, sur les lieux.

CHAS R. KENNEDY,
Constable de la Première Cour de Cité.

Jos Lautenschlager, Esq., avocat pour les plaignants.

14 sept—14 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District,

Sur l'avenue Louisiana, entre les rues Camp et Chestnut (l'arrière rue étant Delachaise.)

Charles Lange vs Eugène J. Hornet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,725—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1900 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chestnut et Camp, ledit morceau ou portion de terre en désigné par la lettre B, commençant à une distance de cinquante et un pieds neuf pouces de l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut et mesurant quarante-cinq pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de parties des lots originaux